
PROFIL DE POSTE : ANIMATEUR SOCIOCULTUREL DEBUTANT

La commune de ST HILAIRE DU ROSIER, recherche un animateur socioculturel JUNIOR afin d'initier une dynamique intergénérationnelle sur la commune.

Durée du CDD : 6 mois – début de la mission début février 2022

Durée hebdomadaire de travail : 30h

La commune lance mi –février 2022, une étude d'opportunité ayant pour but d'étudier la viabilité d'un projet de MARPA ou autre type d'habitat sur son territoire.

Qu'est-ce que c'est qu'une MARPA : Les **Maisons d'accueil rural pour personnes âgées (MARPA)** sont des petites unités de vie en milieu rural créées pour les **personnes âgées** qui cherchent un hébergement proche de leur ancien domicile ou qui souhaitent se rapprocher de leur famille tout en conservant leur autonomie. L'objectif est que le résident puisse poursuivre ses habitudes et garder ses repères en vivant dans son logement tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé et professionnel sur la perte d'autonomie.

Qu'est-ce qu'une étude d'opportunité : une étude est menée auprès d'un panel d'habitants de + 65 ans sur le territoire communal et les communes voisines. Cette enquête a pour but de faire ressortir les habitudes de vie des personnes âgées, les déplacements, le niveau d'autonomie, les ressources, le fait que les personnes souhaitent intégrer un habitat de ce type, etc... L'analyse des formulaires permettra de faire ressortir s'il y a un besoin sur le territoire.

L'animateur socioculturel aura pour mission de réaliser auprès des habitants cette enquête. Il devra être mobile et se déplacera dans les communes voisines selon un calendrier déterminé préalablement. La commune est accompagnée dans cette démarche par ITINERAIRE DE SANTE – MSA.

La commune a également pour projet de créer un espace de vie sociale parallèlement à l'étude d'opportunité. Une réflexion sera menée par l'animateur sur sa mise en place. Il participera à la définition des services et des animations proposées. Cette réflexion devra conduire au développement d'un lien intergénérationnel. Des animations « test » seront mise en œuvre ponctuellement. Il sera accompagné dans cette démarche par un agent communal.

La mission se déroulera en 3 temps : (planning prévisionnel)

PHASE 1 : phase préparatoire = du 14 février 2022 au 28 février 2022 : préparation de la mission, prise de contact avec les communes voisines pour organiser l'enquête.

PHASE 2 : Enquête sur le terrain sur la période de Mars/ Avril/ Mai. 300 questionnaires sont nécessaires à la viabilité de l'enquête. (25/ semaine = 45 minutes par formulaire). Phase de réflexion sur le projet d'espace vie sociale et développement du lien intergénérationnel. Pendant les vacances scolaires de printemps, sur le temps du centre de loisirs, l'animateur proposera une/des animation(s) « test » intergénérationnelle(s). En fonction de l'avancée de l'enquête, il pourra être affecté à l'accueil de loisirs pour la durée des vacances scolaires.

PHASE 3 : Juin/ Juillet/ Août. Préparation du rendu de l'enquête. Mise en place d'animation(s) estivale(s) avec les personnes âgées. Les habitants connaîtront l'animateur, la relation de confiance sera établie. L'animateur essaiera également de mettre en place des activités mêlant la population jeune et âgée. En juillet, l'animateur interviendra au centre de loisirs.

Profil recherché : Titulaire du permis B véhiculé, vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi enrichissant au service de l'intérêt général. Vous avez un sens de l'écoute développé, vous êtes altruiste, créatif, dynamique et motivé, cette mission est pour vous !!!

Compétence : formation de type CAP, BEP dans le domaine sanitaire et social, du service à la personne ou de l'animation.

L'animateur junior sera assisté et conseillé tout au long de sa mission par un tuteur.

La collectivité propose de financer une formation type « BAFA » à l'animateur.

(Formation théorique : 8 jours– stage pratique 14 jours – approfondissement : 8 jours)